

<b>Date du contrôle :</b> <input style="width: 90%;" type="text" value="23/12/2022"/>	Contrôle effectué par: <input checked="" type="radio"/> temps de pluie <input type="radio"/> temps sec Nom du contrôleur: <input style="width: 90%;" type="text" value="Jose JORRY"/>	Contrôle effectué en présence: <input type="radio"/> du Client <input checked="" type="radio"/> d'un Représentant
--	--	--

--	--

<b>Adresse du branchement</b>	
Rue	<input style="width: 95%;" type="text" value="22 RUE DU GRIFFON"/>
Code postal / Commune	<input style="width: 25%;" type="text" value="28200"/> <input style="width: 70%;" type="text" value="CHATEAUDUN"/>
N° de dossier	<input style="width: 95%;" type="text" value="571051"/>

<b>Propriétaire de l'immeuble</b>	
Nom	<input style="width: 95%;" type="text" value="PÔLE DE GESTION DOMANIALE"/>
Prénom	<input style="width: 95%;" type="text"/>
Rue	<input style="width: 95%;" type="text" value="70 RUE DE LA BRETONNERIE"/>
Code postal / Commune	<input style="width: 25%;" type="text" value="45000"/> <input style="width: 70%;" type="text" value="ORLEANS"/>

<b>Client</b>	
Nom	<input style="width: 95%;" type="text" value="PÔLE DE GESTION DOMANIALE"/>
Prénom	<input style="width: 95%;" type="text"/>

Nature réseau public: <input checked="" type="radio"/> Séparatif EU <input type="radio"/> Unitaire	Activité ou type de rejet du Client : <input checked="" type="radio"/> Domestique <input type="radio"/> Spécifique : <input style="width: 100%;" type="text"/>
<input checked="" type="radio"/> Demande Client	Qualité du Client: <input type="radio"/> Locataire <input checked="" type="radio"/> Propriétaire
<input type="radio"/> Demande Collectivité	<input type="radio"/> Autre demande : <input style="width: 100%;" type="text"/>

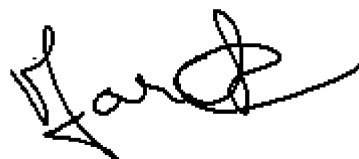
La vérification de la conformité, c'est-à-dire du bon écoulement de la totalité des eaux usées et/ou pluviales dans leur réseau respectif, est effectué sur la base des informations données par le client et notamment concernant le lieu et le nombre des installations à contrôler. Aussi:

Madame, Monsieur  , certifie sur l'honneur que ces informations sont bien conformes à celle décrites ci après.

Le client certifie également que:

- L'installation ne dispose pas d'assainissement individuel
- L'installation dispose d'un assainissement individuel (si l'installation possède une fosse septique se reporter au point 4).

Signature





### 3- RACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES (Partie privée)

Type de tests réalisés:     Colorant    Fumée    Bruit    Ecoulement

Installation	Localisation	CONFORME (nombre)	NON CONFORME (nombre)	Destination
Gouttière	Façade Avant	2	0	Surface de la parcelle
Gouttière	Façade Arrière	3	0	Surface de la parcelle

Surface estimée de toiture non conforme (active):  m<sup>2</sup>

Dans le cas d'un réseau EU unitaire, la surface estimée de toiture raccordée au réseau:  m<sup>2</sup>

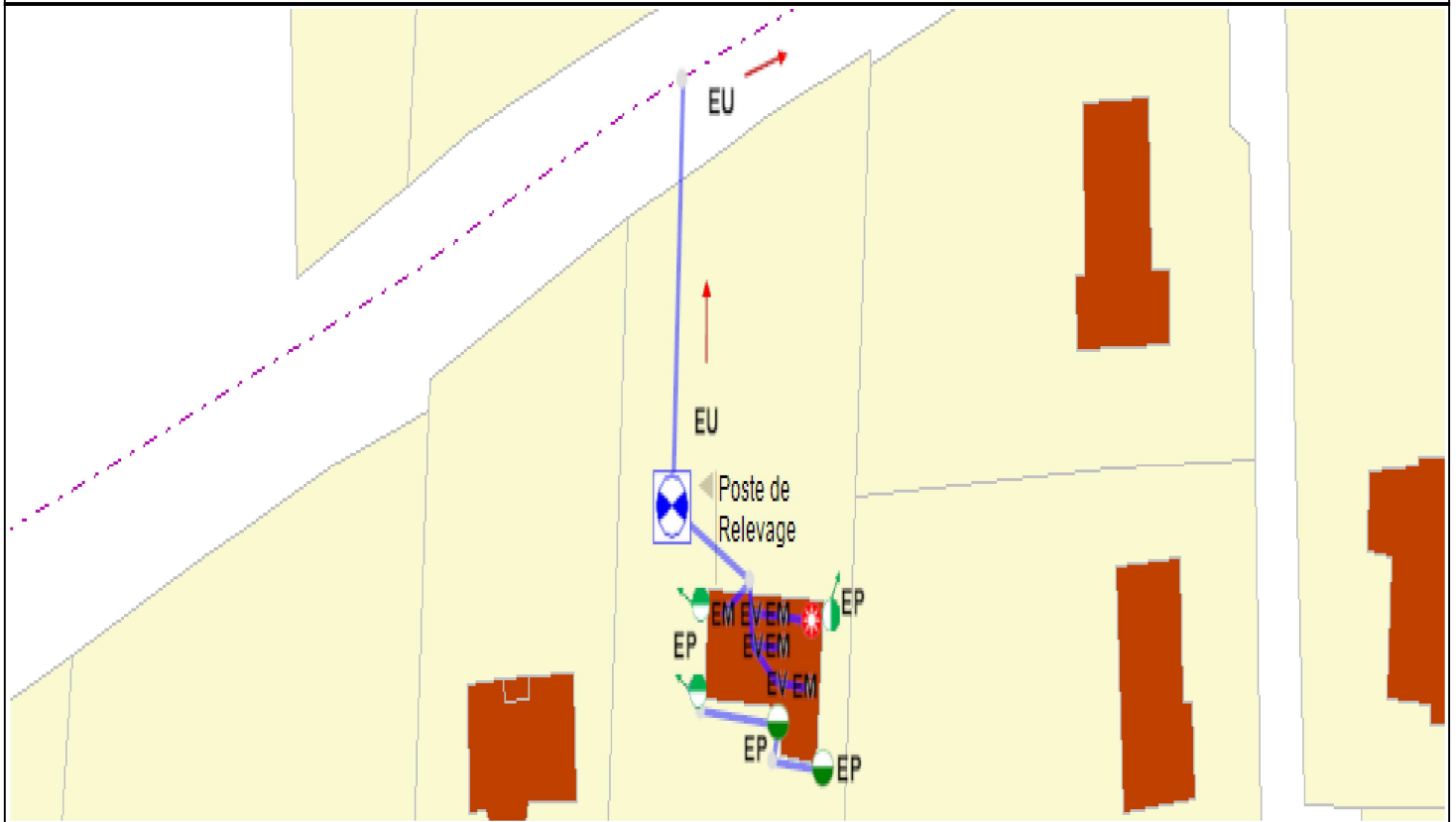
Anomalies constatées:

### 4- DECONNEXION DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL (sur la base des éléments fournis par le client)

Déconnexions des Installations individuelles <small>(si l'habitation était en assainissement autonome avant raccordement au réseau public)</small>	Type	Déconnecté	Vidangé	Remblayé	Désinfectée	Non renseigné
	Fosse					
	Autre				NON	

Observations:

**SCHEMA DE PRINCIPE DE L'INSTALLATION ET LOCALISATION DES ANOMALIES:**



**Légende**

	Bac à graisses		Puisard	<b>EV</b> Eaux vannes		Fosse étanche		Liaison EU	
	Fosse septique		Fosse toutes eaux	<b>EM</b> Eaux ménagères		Relevage		Liaison pluviale	
	Avaloir simple		Avaloir+Regard	<b>EU</b> Eaux usées		Puits		Arbre	
	Déshuileur séparateur d'HC		Boite de branchement	<b>EP</b> Eaux pluviales		Event		Cours d'eau	
	Regard non visitable EP		Regard non visitable EU			Tampon sur chaussée EU		Tampon sur chaussée EP	
	Regard visitable EP		Regard visitable EU			Bonde siphon EU		Gouttière	
	Grille EP		Grille EU		Grille Aquadrain (EP)		Gouttière en surface		Stockage Eau de Pluie
	Sens d'écoulement EP		Sens d'écoulement EU						

Plan non contractuel - Tracé des réseaux indicatifs

**LEXIQUE**

- **EV** : Eaux Vannes (eaux provenant des WC)
- **EM** : Eaux Ménagères (eaux provenant de la cuisine, salle de bain, lave linge, lavabos,...)
- **EU** : Eaux Usées (ensemble des eaux vannes et des eaux ménagères)
- **EP** : Eaux Pluviales
- **RR** : Regard de répartition

### CONCLUSION

Le raccordement des installations au réseau public d'assainissement

- ne présente pas d'anomalie apparente (conforme)  
 n'est pas réalisé conformément à la réglementation en vigueur (non-conforme)
- Immeuble non raccordé au réseau public
  - Défaut d'étanchéité des installations privées
  - Evacuation des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées (cas d'un réseau séparatif)
  - Evacuation des eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales (cas d'un réseau séparatif)
  - Fosse d'installation d'assainissement non collectif en service et raccordée au réseau d'assainissement
  - Une partie des installations n'est pas raccordée au réseau d'assainissement
  - Raccordement non conforme sur le tabouret de branchement
  - Autres, à préciser:
- Conformité non vérifiée


### DESCRIPTION DES ANOMALIES/ COMMENTAIRES


Installation Conforme ( Poste de Relevage / Refoulement EU ).  
Aucune anomalie constatée.

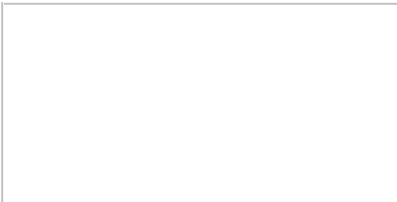
**Le Client ou son représentant**  
(date, nom, prénom, signature)

**SAUR**  
(date, nom, prénom, signature)

**Collectivité (le cas échéant)**  
(date, nom, prénom, signature)

9° 31 1719 598  


23/12/2022  




**Nota:** Le bon fonctionnement du branchement n'est, quels que soient les résultats du contrôle, pas garanti en cas d'utilisation anormale des installations (en particulier introduction d'objets ou de substances risquant de provoquer une obturation totale ou partielle) ou de vice caché. Le contrôle ne porte pas, par ailleurs, sur la conformité des installations privées (étanchéité, siphon, contre pente...) La validité du contrôle est limitée à trois ans.

Des photographies de l'installation ont-elles été prises?

oui  non

Commentaires:

#### En cas de non-conformité

Le règlement des Services d'Assainissement ainsi que le Code de la Santé Publique prévoient notamment que, dans le cas d'un réseau séparatif tel que celui de votre Commune :

- Toutes les installations intérieures d'eau usées (eaux ménagères, de toilettes et WC) doivent être raccordées au réseau d'eaux usées ;
- Le déversement, dans le réseau, des fosses étanches et des fosses septiques est interdit. Ces ouvrages doivent être vidés, désinfectés et comblés ;
- Les eaux pluviales (eaux de toitures, de cours, de drainages, d'épuisement, etc...) ne sont pas admises dans le réseau d'eaux usées et doivent être dirigées vers le fossé, le caniveau ou, le cas échéant, dans le réseau d'eaux pluviales.

L'absence de raccordement constitue une nuisance pour la Collectivité qui a fait l'effort de se doter d'un réseau de collecte et d'une station d'épuration. Par ailleurs, le fonctionnement de cette dernière peut être gravement perturbé en cas de non-respect des dispositions réglementaires.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des anomalies cochées ci-dessus et de réaliser les modifications nécessaires pour mettre en conformité vos installations dans les meilleurs délais à compter de la réception du présent contrôle.

Dans ce cas, vous voudrez bien tenir informé le gestionnaire du service d'assainissement de l'exécution de ces travaux afin de convenir d'une nouvelle vérification. Pour toute précision, vous pouvez joindre le service Clientèle SAUR - 71 avenue des Maraichers - 49400 ST LAMBERT DES LEVEES - Tel: 02.41.40.19.51

#### Références réglementaires

-Code Général des Collectivités Territoriales -Code de la Santé Publique - Code de l'Environnement - Loi n° 2006-1772 du 30/12/2006 sur l'eau et les milieux aquatiques

*La vérification de la conformité, c'est-à-dire du bon écoulement de la totalité des eaux usées et/ou pluviales dans leur réseau respectif, est effectuée sur la base des informations données par le Client et notamment concernant le lieu, l'emplacement et le nombre des installations à contrôler. Aussi, le Client, certifie sur l'honneur que les installations correspondent bien à celles quantifiées ci-dessus et sont bien, par ailleurs, à usage domestique.*

*Le présent avis est donné sur la base des déclarations du propriétaire ou de l'occupant des lieux et selon un constat de visu des installations réalisé à la date du contrôle sans démontage.*

*Les investigations, entreprises par SAUR, s'inscrivent spécifiquement dans le cadre de la mission qui lui a été confiée et ne comportent aucun démontage d'installations*

*Le Client, certifie également que l'installation ne dispose pas d'assainissement individuel ou que celui-ci n'est pas en fonctionnement pour l'assainissement. Dans le cas où le contrôle est effectué en l'absence de l'occupant, le présent document, pour valoir ce que de droit, devra être retourné signé du Client à SAUR.*

*Le bon fonctionnement du branchement n'est, quels que soient les résultats du contrôle, pas garanti en cas d'utilisation anormale des installations (en particulier introduction d'objets ou de substances risquant de provoquer une obturation totale ou partielle) ou de vice caché. Le contrôle ne porte pas, par ailleurs, sur la conformité des installations privées (étanchéité, siphon, contre pente...). Ce document ne constitue pas une attestation de garantie de bon fonctionnement pour une durée quelconque. Le présent contrôle ne constitue pas un test d'étanchéité des installations privées (intérieures et extérieures). La responsabilité de la SAUR en matière d'assainissement ne peut se trouver engagée à la suite de dysfonctionnements survenant pour des causes imprévisibles après la transaction immobilière.*

*Le contrôle ne peut préjuger en rien de la méthodologie et du mode opératoire utilisé à la date de la construction de ladite installation.*

*La conformité des raccordements électriques des différents éléments de l'installation au réseau électrique principale de l'immeuble est exclue du champ du présent contrôle.*

*La reproduction de ce document ne peut être réalisée que sous sa forme complète.*

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion du Service Public d'Assainissement Collectif. Le recueil des informations correspondantes, entrepris par SAUR, s'inscrit spécifiquement dans le cadre de la mission qui lui a été confiée. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez vous adresser sur simple demande écrite à votre service clientèle habituel.*

*Toute modification des installations rend caduque le présent contrôle*